

Nantes, le 10 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Vous vous êtes inscrit(e) pour l'année scolaire 2024-2025 dans notre établissement. Vous trouverez ci-après les informations concernant la prochaine rentrée scolaire.

RENTREE DES ETUDIANTS SCOLAIRES ET APPRENTIS/ALTERNANTS

Les étudiants seront accueillis selon le planning ci-dessous :

- Pour les étudiants des classes de 1^{ère} année et 2^{ème} année de BTS « statut scolaire » : LUNDI 02 SEPTEMBRE 2024.

FORMATIONS Statut scolaire	Horaire	Salles	FORMATIONS Statut scolaire	Horaire	Salles
1 BTS CG	10H30	A03	2 BTS CG	10H30	A02
1 BTS SAM	10H30	A108	2 BTS SAM	10H30	D12
1 BTS SP3S	10H30	A105	2 BTS SP3S	10H30	A109
1 BTS ESF1	10H30	A205	2 BTS ESF1	10H30	A207
1 BTS ESF2		A206	2 BTS ESF2		A208
1 BTS BIO1	13H30	A205	2 BTS BIO1	14H30	A205
1 BTS BIO2			2BTS BIO2		

- Pour les apprentis/alternants : LUNDI 02 septembre 2024 à 8h15 à la cafétéria du campus.

Les cours débuteront le lundi 2 septembre pour l'ensemble des étudiants (statut scolaire et alternant)

L'accès au campus s'effectue au numéro 16 rue de Talensac via un badge remis en début d'année. Une caution de 10 euros est demandée à chaque étudiant à la remise du badge.

COMPTABILITE

Début octobre, vous recevrez une facture annuelle de vos contributions.

Vous y retrouverez les modalités de paiement initialement choisies dans le document financier remis lors de l'inscription.

Il n'y aura pas d'envoi de factures papier. Elles seront consultables et téléchargeables sur le site Ecole Directe : www.ecoledirecte.com.

Sur ce site, vous pourrez également suivre l'état de votre compte tout au long de l'année et procéder à des règlements par carte bancaire.

L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués début septembre.

Les réductions

Les familles ayant plusieurs enfants scolarisés au lycée Talensac :

- 10 % sur la contribution familiale du 2^{ème} enfant,
- 20 % sur la contribution familiale du 3^{ème} enfant.

Les bourses et aides au logement

Nous vous invitons à vous connecter sur le site www.crous-nantes.fr, onglet « aide financière » si cela n'a pas déjà été fait. Vous pourrez y télécharger la brochure récapitulative des aides et y constituer votre dossier social étudiant. Vous nous remettrez la modification conditionnelle de bourses à la rentrée.

Pour toutes difficultés financières que vous pourriez rencontrer dans l'année, le service comptabilité est à votre disposition, pour convenir d'un rendez-vous.

ASSURANCE SCOLAIRE

L'établissement a opté pour une formule de groupe de l'assureur : Mutuelle St Christophe.

L'étudiant est assuré du jour de la rentrée 2024 à la veille du jour de la rentrée 2025.

Pour plus d'informations sur l'assurance scolaire, connectez-vous sur l'espace parents du site

www.saint-christophe-assurances.fr – rentrée scolaire 2024/2025- les garanties – entrer le code postal : 44000- choisir l'établissement : Talensac.

SERVICE PSYCHOLOGIE

Une psychologue est présente selon un planning fourni en début d'année. La prise de rendez-vous se fait auprès de la Coordinatrice vie étudiante.

Un courrier d'informations « permanences psychologiques DDEC » est présent sur le site internet du Campus Talensac.

RESTAURATION

La restauration est un service facultatif, assurée au sein du Lycée Talensac par la société Restoria.

Les étudiants bénéficient d'une cafétéria et d'un self.

- Le prix du repas sera au maximum de : **7,25 €** pour un repas complet.
- Une carte est remise à chaque étudiant en début d'année. Elle doit être utilisée pour toute consommation. En cas de perte, le remplacement de celle-ci vous sera facturé 10€.

Pour alimenter cette carte, vous pouvez dès à présent faire un versement (par exemple 100 euros) par l'envoi d'un chèque en précisant « nom, prénom et classe » à l'ordre de OGEC GROUPE TALENSAC.

Il vous est demandé de créditer cette carte régulièrement : soit en déposant un chèque bancaire ou postal dans la boîte aux lettres située à l'entrée du couloir administratif, soit par carte bancaire avec vos identifiants Ecole Directe,

Les versements en espèces doivent rester dans la mesure du possible exceptionnels. Ils sont à remettre en personne à la comptabilité lors de la récréation du matin.

Nous vous précisons que l'étudiant ne pourra pas déjeuner si sa carte n'est pas créditée.

ORDINATEUR

Il est demandé à chaque étudiant d'être équipé d'un PC portable.

CERTIFICATION VOLTAIRE

Pour les étudiants des BTS CG et BTS SAM, préparation à l'acquisition de compétences orthographiques reconnue par le monde professionnel.

Certification obligatoire (environ 55 euros)

STAGES

Dans le cadre de vos études, vous êtes amenés à partir en formation en structures ou entreprises. Vous trouverez ci-dessous les différentes dates de stage.

CLASSES		DATES
BTS SAM	1 ^{ère} année	Du 5 mai au 20 juin 2025
	2 ^{ème} année	Du 18 novembre au 20 décembre 2024 puis du 6 janvier au 19 janvier 2025
BTS BIO	1 ^{ère} année	Du 12 mai au 4 juillet 2025
	2 ^{ème} année	Du 18 novembre au 20 décembre 2024 puis du 6 janvier au 24 janvier 2025
BTS SP3S	1 ^{ère} année	Du 12 mai au 27 juin 2025
	2 ^{ème} année	Du 2 décembre au 20 décembre et du 6 janvier au 31 janvier 2025
BTS CG	1 ^{ère} année	Du 12 mai au 20 juin 2025
	2 ^{ème} année	Du 25 novembre au 20 décembre 2024
BTS ESF	1 ^{ère} année	Du 12 mai au 27 juin 2025
	2 ^{ème} année	Du 6 janvier au 14 février 2025 et du 24 au 28 février 2025

LES DATES A RETENIR

- **Lundi 09 septembre 2024** : Photos individuelles des classes de BTS & DECESF (les photos individuelles permettront la réalisation des cartes étudiantes remises fin septembre)
- **Samedi 30 novembre 2024** : Ambassadeurs au Salon de l'Etudiant à Nantes
- **Samedi 07 décembre 2024 et samedi 1er février 2025** : Journée Portes Ouvertes du Pôle Supérieur de 9h00 à 13h00

REGLEMENT BTS & DE : Le règlement BTS & DE est disponible sur le site internet.

BESOINS MATERIELS :

- **BTS BIO (BiotechRP)** : 2 blouses en coton manches longues
- **BTS ESF** : 1 blouse en coton, 1 torchon main et 1 torchon vaisselle, 1 agenda papier, 1 calculatrice (type collège)
- **BTS SP3S, BTS SAM et DE CESF** : 1 calculatrice (type collège)

Merci de les apporter dès le 2 septembre 2024.

La liste des ouvrages (BTS CG, BTS SAM et BTS BIO (BiotechRP)) est à consulter sur le site internet.

RECAPITULATIF DES DOCUMENTS A RETOURNER A L'ETABLISSEMENT	
Pour la rentrée	<input type="checkbox"/> notification d'attribution conditionnelle des bourses CROUS <input type="checkbox"/> Relevé de notes du BAC pour les candidats à la session 2024 si celui-ci n'a pas été remis auparavant. <i>(Merci de noter votre section sur le document)</i> <input type="checkbox"/> Une caution de 10 euros à la remise du badge d'entrée

TOUTES CES INFORMATIONS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DANS LA RUBRIQUE **INFORMATIONS ETUDIANTS :** <https://talensac.com/informations-etudiants>